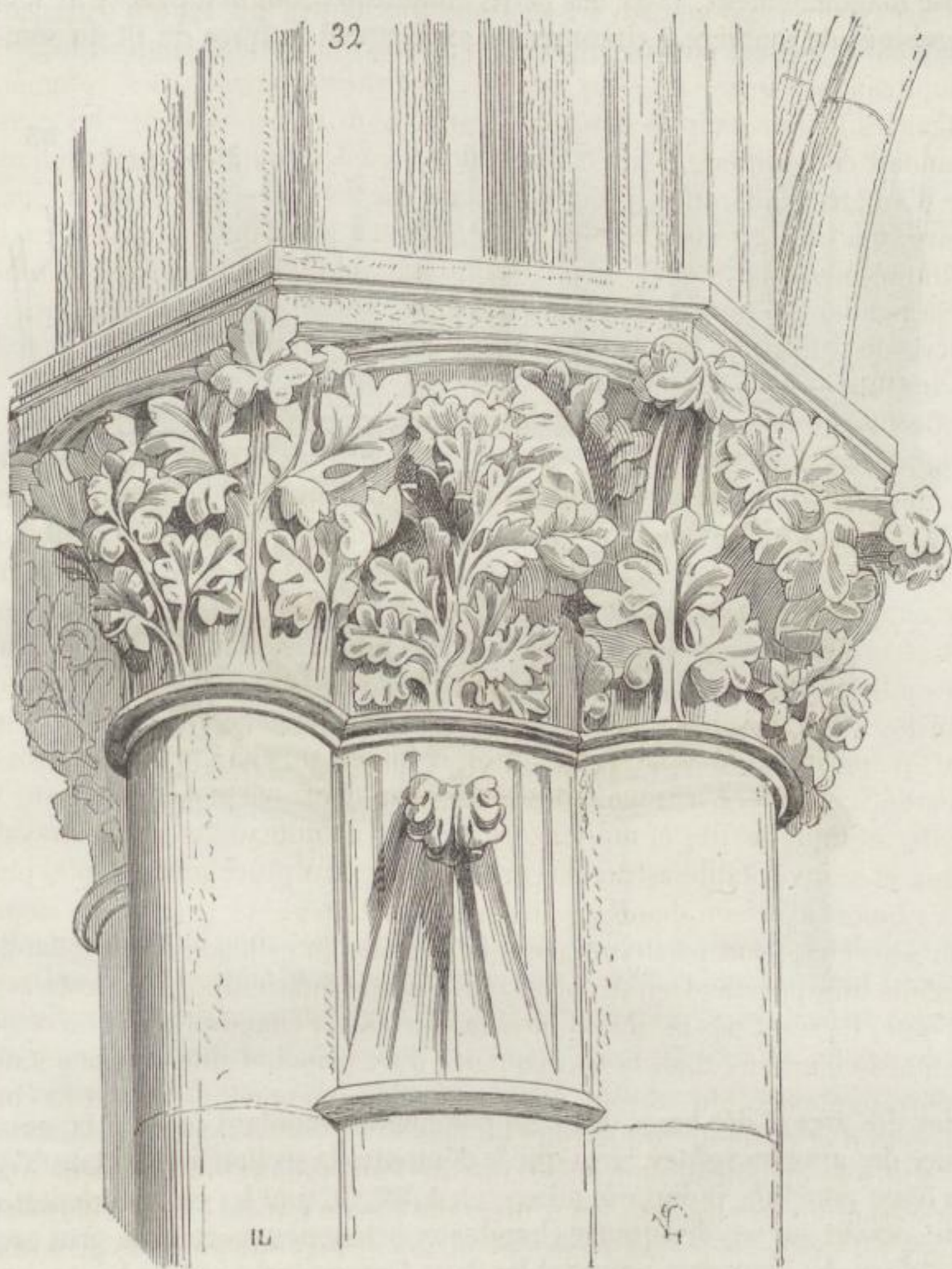


Le gros chapiteau conserva son ordonnance propre au milieu des



quatre autres <sup>1</sup>. Ceux-ci prirent toute la hauteur du gros chapiteau en

<sup>1</sup> Par exception, les quatre colonnes engagées dans les piliers portent chacune un chapiteau au même niveau, les colonnettes supérieures reposant sur le chapiteau de la colonne engagée du côté de la nef. (Voy. CATHÉDRALE, fig. 14, et TRAIT.)